

Procès-verbal

Le mardi 04 février 2025 à 17 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 28 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de Thérèse VERMANDE.

Secrétaire de la séance : Claude-Henri DUBOIS

Présents : Thérèse VERMANDE, Sylvie ALECHKINE, Anne REMOND, Claude-Henri DUBOIS, Bertrand DEFOIS, René-Marc HERPSON, Frédéric VUILLEMIN

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la précédente réunion,
2. Lot numérique - borne wifi,
3. Devis SAUR : mise à l'extérieur compteurs eau mairie,
4. Devis SAUR : bâche incendie,
5. Questions diverses et compte rendu des différentes commissions.

Délibérations du conseil :

LOT NUMERIQUE - BORNE WIFI (N° DE_004_2025)

Nous sommes en attente d'un modèle de délibération pour approuver la signature de la convention de groupement de commandes.

Madame le Maire propose de reporter cette délibération lors d'un prochain Conseil Municipal.

Délibération : ajournée

MISE A L'EXTERIEUR COMPTEURS EAU MAIRIE (N° DE_005_2025)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la SAUR concernant la mise à l'extérieur des compteurs eau de l'ensemble du bâtiment de la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à ce projet : la SAUR n'apportant aucune aide financière et le devis d'élevant à 1 829.86 € ttc.

Délibération : rejetée

BACHE INCENDIE (N° DE_006_2025)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les deux devis concernant la mise en place d'une bâche incendie de 60 m 3 :

- celui de la SAUR pour un montant de 13 933.45 € ht,
- celui de Rémi GANIL T.P. pour un montant de 8 496.15 € ht.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que nous pouvons demander une aide du Fonds Vert à hauteur de 25 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite :

- demander des précisions supplémentaires sur la réalisation des travaux aux entreprises,
- soumettre le devis de Rémi GANIL T.P. au SDIS afin d'avoir un avis éclairé,
- demander un troisième devis à l'entreprise RAFFY de BOUZIES.

Monsieur Bertrand DEFOIS se demande s'il est nécessaire d'avoir une dalle en béton.

Monsieur Frédéric VUILLEMEN suggère une clôture en ganivelle.

Délibération : ajournée

QUESTIONS DIVERSES

- Visite de Madame la Sous-Préfète confirmée jeudi 6 février 2025 de 14h30 à 16h30. Six membres du Conseil Municipal seront présents.
- Entretien espaces verts 2025 : Bertrand DEFOIS propose d'établir un cahier des charges pour l'entretien et de proposer aux 2 entreprises (Mr ARMAND et Mr REGELBRUGGE) un contrat à l'année et non à l'heure.
- Installation Fibre : des travaux vont avoir lieu à partir du 03 mars 2025 et pour 90 jours à Liauzu pour installer la fibre : création de 765 mètres de tranchée + pose de 5 chambres Télécom + 1 regard.
- Journée nature propre : rappel de la date du vendredi 14 mars 2025
- Rencontre avec Orniac en Fête : le Conseil Municipal et les membres de l'Association reconnaissent les difficultés de la mise en place et du démontage des décorations de Noël (manque de bénévoles, manque de temps, ...). Le Conseil Municipal s'engage à acheter des décors lumineux, choisis en concertation avec l'association et préconise de limiter les emplacements : mairie, parking, place du château et place de l'église. Cette collaboration est souhaitable pour soutenir l'Association et rendre notre village plus accueillant.

Fin de séance :

Thérèse VERMANDE
Président de séance

Claude-Henri DUBOIS
Secrétaire de séance